



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Loi d'urgence agricole : malgré un texte imparfait, la FNSEA appelle les députés à adopter le projet de loi lors du vote solennel à l'Assemblée nationale !

Paris, le 1^{er} juin 2026

La loi d'urgence agricole a atteint le terme du temps législatif imparti à l'Assemblée nationale. La FNSEA dénonce avec fermeté l'absence remarquable de trop de députés dans l'hémicycle et l'illisibilité des arbitrages politiques du Gouvernement qui font atterrir de manière très imparfaite ce texte pourtant promis aux agriculteurs pour répondre à leurs besoins urgents.

Bien que très insatisfaisante, cette loi doit impérativement poursuivre son parcours législatif et être adoptée par les députés lors du vote solennel à l'Assemblée nationale ce mardi 2 juin. A défaut, le signal donné aux agriculteurs français serait catastrophique, privés des leviers d'action nécessaires pour produire au service de la souveraineté alimentaire et gagner en compétitivité dans un environnement économique et géopolitique extrêmement tendu.

Compte tenu de la faiblesse du texte sur la table, qui fait totalement l'impasse sur la question de l'accès aux produits phytosanitaires, qui tente de détricoter la construction du prix en marche avant et qui place le curseur sur la gestion de la prédation et de l'eau à son plus bas niveau, la FNSEA se questionne sur la compréhension et la prise en considération par les politiques de la réalité des dangers qui pèsent sur l'agriculture française.

Les attentes des agriculteurs, relayées par la FNSEA, étaient pourtant claires :

- Un accès aux moyens de production qui mette fin aux distorsions de concurrence, notamment en matière de protection des végétaux, qui limite la multiplication des recours décourageant les projets agricoles et qui préserve le foncier agricole ;
- Une lutte contre la prédation véritablement efficace et durable ;
- Une politique publique de l'eau ambitieuse, qui permette en particulier le développement de ressources supplémentaires disponibles pour l'agriculture ;
- Un renforcement de la construction du prix en marche avant permettant de protéger le revenu des agriculteurs via la mise en place d'un tunnel de prix et le renforcement du rôle des indicateurs.

La FNSEA appelle les députés à un sursaut de mobilisation le 2 juin. Les agriculteurs comptent sur un vote favorable de leur part pour que le texte poursuive son parcours au Sénat.

« Les agriculteurs attendent des réponses concrètes face à l'urgence de la situation. Le vote solennel constitue une étape capitale pour permettre à ce texte de poursuivre son parcours parlementaire. La FNSEA formule le vœu que les députés puissent mesurer pleinement cet enjeu et permettre l'adoption de ce projet de loi, même insatisfaisant, afin qu'il soit examiné par le Sénat et enrichi au service de l'agriculture française », déclare Arnaud Rousseau, Président de la FNSEA.

